



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MARS 2018

Le **lundi 26 mars 2018 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Étaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Cécile JOURDAINNE, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Marie Elise CAREL, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Franck LEBRET, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Patricia LEFEBVRE, Vincent SGARLATA, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Jean Marie ALINE à Patricia LEFEBVRE, Juanita AUGUSTIN à Vincent SGARLATA

Absent(s) non excusé(s):

Amandine TAVARES GOMES

Absent(s) excusé(s):

Robin DAVID

formant la majorité des membres en exercice.

Madame GALHAUT est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
24	28	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2017 - CM/18/036

Après le vote du compte administratif et du compte de gestion établi par Mme RUFFE, Trésorière de Duclair, ceux-ci apparaissent en tous points conformes. Il convient donc de voter l'affectation du résultat du budget principal de la ville 2017.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

AFFECTATION DU RESULTAT 2017	
Rappel reports N-1	
Rappel du report de la section d'investissement de l'année antérieure (N-1) :	-946 037,05 €
Rappel de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure (N-1) :	2 525 126,98 €
Solde d'exécution 2017	
Un solde d'exécution (excédent - 001) de la section d'investissement de :	-409 423,16 €
Un solde d'exécution (excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	1 672 242,92 €
Restes à réaliser 2017	
En dépenses pour un montant de :	619 426,03 €
En recettes pour un montant de :	1 124 250,00 €
TOTAL	504 883,97 €
Résultat de fonctionnement cumulé	4 197 369,90 €
Résultat d'investissement cumulé	-1 355 460,21 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-850 576,24 €
Total des besoins pour assurer le financement de la section d'investissement	
Excédent de fonctionnement capitalisé au 1068	850 576,24 €
Total des besoins pour assurer le financement de la section de fonctionnement	
Excédent de fonctionnement reporté au 002	3 346 793,66 €

Le compte administratif 2017 présente un excédent de fonctionnement cumulé de 4 197 369,90€, il est proposé d'affecter 3 346 793,66€ en recettes de la section de fonctionnement au BP 2018 à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) et d'affecter en recette d'investissement 850 576,24€ à l'article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) destinés à couvrir le besoin de financement de cette section.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12 relatifs à l'adoption du compte administratif et L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

VU le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair.

CONSIDERANT, le tableau de l'affectation du résultat 2017 susmentionné.

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2017.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2017, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2017 au BP 2018 comme suit :

- 002 – excédent de fonctionnement reporté : 3 346 793,66€.
- 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 850 576,24€.
- 001 – solde d'investissement reporté : - 1 355 460,21€

Fait au Trait, le 28 mars 2018

Patrick CALLAIS,
MAIRE

